

SEANCE du 20 mai 2026

N° 2026_05_05

Objet : Adoption du règlement intérieur de la domiciliation

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.264-1 et suivants relatifs au droit à la domiciliation ;

VU le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), dans sa rédaction issue de la recodification intervenue en 2021 ;

VU la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;

VU le décret n° 2016-632 du 19 mai 2016 relatif aux modalités de domiciliation des personnes sans domicile stable ;

VU le projet de règlement intérieur de la domiciliation 2026, annexé à la présente délibération

**Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le règlement intérieur de la domiciliation.
- **AUTORISE** monsieur le président à signer tout document relatif à la mise en œuvre du présent règlement intérieur
- **DIT** que le présent règlement intérieur entre en vigueur à compter de la date d'adoption de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le : 21 mai 2026
Et publication ou notification
Du : 21 mai 2026

**Pour extrait certifié conforme
Fait à Pontault-Combault, 21 mai 2026**



Le Maire, Président du CCAS



Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS de Pontault-Combault

Séance du 20 mai 2026

Arrondissement de Torcy

**Canton de Pontault-
Combault**

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Excusés : 3

Non excusé : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de Pontault-Combault, dûment convoqué le sept mai deux mille vingt-six, s'est réuni, à la direction des solidarités, sis 79 avenue de la République, sous la présidence monsieur Gilles Bord, Président du CCAS.

PRÉSENTS :

M. Bord, Mme Piot, Mme Venturini, Mme La Spina, Mme Belhouz et Mme Fillon - membres élus

Mme Laroui, M. Rodrigues, M. Veyre et M. Roussel - membres nommés

EXCUSE(S) :

M. Ambrosini, Mme David et Mme Pattier

**ABSENT(S) NON
EXCUSE(S) :**

PROCURATIONS :

M. Ambrosini

A Mme Piot

**SECRÉTAIRE DE
SÉANCE :**

M. Nicolas Loquet en collaboration de Mme Ageorges Christelle